

BUDGET D'ALÈS 2020 : DES IMPÔTS STABLES ET UNE VILLE QUI S'EMBELLIT

Le budget primitif de la Ville d'Alès a été voté le 29 juin. Grâce à la bonne santé financière de la collectivité, les élus ont décidé de poursuivre un programme d'investissement ambitieux, dans la lignée de celui de 2019, sans pour cela augmenter les impôts.

18 sur 20 pour la qualité de la gestion financière ! Selon *l'Argus des Communes, Contribuables associés*, Alès figure dans le Top 3 des villes les mieux gérées d'Occitanie, avec Rodez et Muret.

Cette note brillante est le résultat d'indicateurs qui sont tous au vert : un montant de dépenses de fonctionnement par habitant de 838 € (contre 1 256 € pour la moyenne des villes de même taille), seulement 2 % de charges financières, une dette qui baisse de 0,4 % par an depuis 2014, une capacité de désendettement de 5,7 années, ... Autant de chiffres qui situent Alès, à chaque fois, dans les tous meilleurs de sa strate.

« C'est le fruit d'un long travail, commencé en 1995, note Max Roustan, maire d'Alès depuis 25 ans. Je suis très fier de ce classement dans le Top 3 régional ».

Notons que les dépenses supplémentaires liées à la crise du Covid-19 seront présentées lors du Budget supplémentaire et amorties sur plusieurs années.

Voté en séance municipale le 29 juin 2020, le budget alésien a été adopté par 36 voix pour (7 contre).

16,2 M€ pour embellir la ville

La bonne santé financière de la Ville d'Alès permet aux élus de poursuivre un programme d'investissement ambitieux, dans la lignée de celui de 2019 : 16,2 M€ seront consacrés en 2020 à l'équipement, soit 400 € par habitant, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. Citons notamment la fin de la 1^{re} phase des États généraux du cœur de ville, les améliorations de la voirie, un programme de réfections dans les écoles ou la construction d'un mur d'escalade aux Prés-Saint-Jean.

Des réalisations qui ne nécessiteront pas d'augmenter les impôts : en 2019, la Ville avait diminué de 1 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Ce taux reste au même niveau en 2020. Mieux, la municipalité peut également poursuivre sa politique de désendettement. Cela se traduit dans le budget 2020 par une stabilisation des intérêts d'emprunts (identiques à ceux prévus dans le budget 2019, seulement 2 % de charges financières pour les contribuables).

Retrouvez le budget 2020 de la Ville d'Alès en détail [ici](#).

Le budget en bref

- Budget principal : 70,8 M€, dont 47,9 M€ de fonctionnement et 22,9 M€ d'investissement.
- Budget annexe : 7,5 M€ (abattoir, stationnement, funéraire et Mercoirol)
- Budget consolidé : 78,4 M€